



12, impasse Mas - 31000 Toulouse  
tél. 05.61.99.20.77 fax. 05.61.62.75.66 snpst@wanadoo.fr

**Docteur Mireille CHEVALIER**  
Secrétaire Générale

**Monsieur François FILLON**  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

Toulouse, le 28 mars 2008

Monsieur le Premier Ministre,

Le Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail a pris connaissance du « Rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail » remis par Philippe NASSE et Patrick LEGERON à Monsieur le Ministre du Travail.

Nous avons noté que les auteurs du dit rapport, obnubilés par la question de la recherche des causes et donc de la responsabilité, s'obstinent à vouloir observer et quantifier un phénomène qui est déjà très largement décrit par les professionnels de la santé au travail et dans la littérature scientifique.

En outre, les rapporteurs abordent la question des risques psychosociaux sur le mode du déterminisme le plus classique ignorant ainsi les découvertes scientifiques majeures sur la psychologie et la physiologie de l'action.

La pauvreté des actions proposées illustre bien la difficulté des auteurs à appréhender la complexité de cette question et leur parti pris de gestionnaire de risque.

Nous ne sommes pas dupes !

Cette réticence à mettre l'accent sur les risques du travail et à se focaliser sur les comportements et les caractéristiques des individus est un piège redoutable qui a déjà été identifié dans le drame de l'amiante.

.../...

Cette obstination à vouloir produire des indicateurs destinés à apprécier des atteintes à la santé traduit une forte orientation vers la gestion du stress au travail. Après l'usage contrôlé de l'amiante, va-t-on inventer la gestion du risque psychosocial par des tableaux de bord ?

C'est d'une réelle politique de prévention primaire dont nous avons besoin et non pas d'indicateurs de stress dans les entreprises.

Enfin, nous nous interrogeons sur la légitimité du choix de Mr Légeron en sa qualité de Directeur Général de la société Stimulus pour conduire cette mission. Sa position de dirigeant d'un cabinet de conseil en gestion de stress présente un conflit d'intérêt manifeste avec la mission qui lui a été confiée.

Nous tenons à alerter solennellement le Premier Ministre, le Ministre de la Santé, le Ministre du Travail et les partenaires sociaux sur le contenu de ce rapport qui porte en germes tous les ingrédients pour que se reproduise une nouvelle catastrophe sanitaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.



Dr Mireille Chevalier